

Elevage → En début d'année, France Contrôle Laitier est devenue France Conseil Elevage. La fédération qui tient son assemblée générale aujourd'hui, parie sur la valeur ajoutée du conseil élaboré à partir de la valorisation des mesures recueillies en élevage.

France Conseil Elevage : du conseil sur mesures

La révision de la loi sur l'élevage nous a obligés à séparer le conseil dans la facturation à l'éleveur et nous a mis devant la responsabilité d'identifier notre activité de conseil". Lors de la conférence de presse de lancement de l'assemblée générale de France Conseil Elevage, Vincent Andrieu, son président, a souligné l'enjeu du conseil pour le réseau de ce que l'on appelait, il y a encore peu de temps, les organismes de contrôle laitier. Dans un contexte d'automatisation de la collecte des données, d'agrandissement de la taille des troupeaux, d'exacerbation de la concurrence entre prestataires de services, France conseil élevage entend s'appuyer sur l'antériorité de sa présence en élevage laitier ainsi que sur la confiance établie entre l'éleveur et son conseiller pour développer cette activité et défendre le travail en réseau. La fédération compte désormais un peu moins de 52 000 adhérents pour un total de 2.6 millions de vaches laitières.

Le conseil : une activité sous évaluée

Le conseil dans le réseau France conseil élevage sera d'ailleurs le thème de la première partie de la séance de clôture de l'assemblée générale permettant à plusieurs directeurs d'organismes de conseil élevage (OCEL) d'apporter leur témoignage sur ce thème.

Dans le cadre d'une démarche de formation innovante, Patrick Hichard, directeur de l'OCEL de l'Orne conduit actuellement une réflexion sur la perception de la valeur du conseil par les éleveurs et par les conseillers eux mêmes. Les premiers éléments révèlent une méconnaissance de la valeur réelle et du prix du conseil démontrant la nécessité d'une démarche de marketing et d'ingénierie du conseil.

Alors que la contractualisation est appelée à se généraliser en élevage laitier en 2011, François Fayolle, directeur de l'OCEL du



Dans un contexte d'automatisation de la collecte des données, d'agrandissement de la taille des troupeaux, d'exacerbation de la concurrence entre prestataires de services, France conseil élevage entend s'appuyer sur l'antériorité de sa présence en élevage laitier ainsi que sur la confiance établie entre l'éleveur et son conseiller pour développer cette activité et défendre le travail en réseau (S. Leitenberger)

Cantal devait témoigner des actions menées dans une zone de montagne riche en Appellations d'origine protégées : appui aux éleveurs pour les prévisions de production, plans de contrôle de l'AOP, diagnostic "autonomie fourragère" pour l'appellation montagne.

A Laurent Mériaux, directeur de Bretagne conseil Ile et Vilaine d'expliquer la façon dont les administrateurs et les salariés de son OCEL se sont mobilisés pour accompagner au mieux les éleveurs dans l'optimisation de leur revenu. A côté d'une équipe de conseillers spécialisés, l'organisme a été amené à distinguer deux profils d'éleveurs et deux profils de conseillers : "atelier lait" d'une part et "système d'exploitation" d'autre part susceptibles de travailler plus efficacement ensemble.

Valoriser les données pour tous

Le déploiement des capteurs dans les élevages, l'arrivée des analyseurs en ferme, la généralisation des compteurs électroniques ou des robots apportent aux éleveurs et aux conseillers des nouvelles données à une fréquence quotidienne. France conseil élevage a pris le pari d'être capable d'interpréter ces

informations pour aider l'éleveur à gérer son troupeau. La première version d'ORI-AUTOMATE vient d'être livrée aux OCEL. Elle permet des échanges "dans les deux sens" entre les systèmes d'information des OCEL et les compteurs à lait, automates, robots des éleveurs. Pour optimiser la collecte et la gestion des données, France conseil élevage constitue un dictionnaire des données commun dont une première version sera diffusée dans le réseau fin 2010. Enfin une réflexion est en cours pour développer des e-services permettant de diffuser des critères d'alerte à temps. "Une donnée qui ne permet pas d'analyser le fonctionnement de son troupeau est une donnée sans intérêt" résume Serge Bazin directeur de France conseil élevage.

Vincent Andrieu a tenu à souligner le revirement de l'Etat dans le financement de l'interprofession génétique FGE qui bénéficiait jusqu'alors d'une ligne particulière dans le budget du ministère de l'Agriculture et devra désormais émerger au Casdar, un désengagement que le président de FCEL depuis 13 ans qui quittera ses fonctions en décembre prochain juge préoccupante pour l'avenir du dispositif génétique alors que des tentations d'indépendance s'expriment un peu partout.